

Participants : Marie-Agnès Tabard – Gaëlle Paulin – Leïla Chik
Gilles Denecker – Didier Robert – Laurent Mercier – Patrice Lepissier

Prochaine Réunion le :
Vendredi 06-04-2018

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, ouverte à tous, s'est tenue en présence de 7 membres de l'Association, autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication et Informations diverses - Point sur les Réunions avec la Municipalité - Détermination et organisation des actions à venir - Questions Diverses 		
	<p>Communication :</p> <p>Marie Ange a fait un tableau recensant les différents modes de communication et leur modalité d'exploitation</p> <p><i>Tableau en annexe 1 à compléter lors de la prochaine réunion</i></p>	Didier	S14
	<p>Développer les différents modes de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Facebook - Twitter <p>Déterminer la manière dont on doit le gérer</p> <p><i>Les relier systématiquement au site BVC</i></p>	Patrice	S14
	<p>Pour le site et les affiches :</p> <p>Voir avec Leïla comment reprendre la partie graphisme, après le mois de juin</p> <p><i>Profitons-en pour remercier chaleureusement Sophie pour sa compétence et surtout gentillesse</i> <i>Bonne continuation sous d'autres horizons avec Xavier et Alice</i></p>	Patrice Leïla	S26
	<p>Point sur les Réunions avec la Municipalité</p> <p>Les réunions ont pris du retard Un rappel a été fait par BVC car il y a une remontée de mécontentement soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par une mise en œuvre d'aménagements où les cyclistes sont "oubliés" - Par une lenteur excessive pour l'élaboration du "Réseau Cyclable" <p><i>La reprise des réunions Mairie / BVC est prévue le 20 mars 2018</i></p>		

	<p>Avenue de Paris : Déplacements des cyclistes périlleux sur cet axe (impossibilité aux voitures de les doubler sans les serrer contre le trottoir)</p> <p><i>Mission est confiée aux représentants de BVC de proposer une mise en "Zone 30" ou "Zone de Rencontre" de cet axe pour apaiser la circulation</i></p>	<p>Gilles M-Agnès Didier</p>	<p>S12</p>
	<p>Points relevant de la stratégie de la Mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Axes lourds et zones 30 - Passage devant médiathèque - Communication <p><i>Mission est confiée aux représentants de BVC d'insister pour une rencontre avec le Maire afin d'avoir une position claire pour engager le travail sur les itinéraires avec les Services Techniques</i></p>	<p>Gilles M-Agnès Didier</p>	<p>S12</p>
	<p>Proposer la mise en place d'abris vélos fermés aux endroits propices aux changements de moyen de transport (ex : Gaare - Gare Bus Place du 14 juillet - Parking des 3 provinces ...)</p>	<p>Gilles M-Agnès Didier</p>	<p>S12</p>
	<p>Faire l'inventaire des rues qui vont être refaites à l'occasion de la mise en place du "Réseau Chaleur" (Annexe 2)</p> <p><i>Faire des propositions d'aménagements cyclistes dans le cadre de la loi L228-2 du Code de l'Environnement</i></p>	<p>Gilles M-Agnès Didier</p>	<p>S12</p>
	<p>Regarder avec la Municipalité s'il y a possibilité de mettre des bannières ou affiches explicatives provisoires dans la zone de rencontre</p> <p><i>Voir exemple en annexe 3</i></p>	<p>Gilles M-Agnès Didier</p>	
	<p>Détermination des actions à venir</p> <p>Constat est fait que la participation de BVC lors de réunions avec la Prévention Routière n'a pas un impact suffisant pour la promotion du Cyclisme Urbain</p> <p><i>Les personnes présentes sont plus en attente des diverses mesures nouvelles concernant la conduite automobile</i></p>		
	<p>Proposition est faite de consacrer une partie des Réunions Mensuelles à une explication des règles de circulation dans Brive pour un public plus large que les adhérents et soutiens</p> <p><i>Proposition rejetée car elle laisse trop de place à la théorie et pas assez à la pratique</i></p>		
	<p>En rebondissant sur l'idée il va être envisagé de faire des animations avec circuit en ville pour exposer les différentes règles de circulation de façon pratique</p> <p><i>Un dimanche matin par mois ? Permet aussi de faire découvrir les itinéraires qui ont été définis Une aide en communication de la Mairie est nécessaire</i></p>	<p>Didier</p>	<p>S14</p>

	<p>Garder l'attention sur la possibilité de graver des "Bicycodes" Voir avec "À bicyclette" s'il a une machine ou si l'on peut s'en procurer une à plusieurs Associations</p> <p><i>Il y a une formation pour l'utilisation de la graveuse</i></p>	Didier	S14
	<p>48 heures de l'Agriculture Urbaine Les 21 et 22 avril 2018 Possibilité de mise en place du "Cyclo-manège" le samedi 21 avril sur la place Ch. De Gaulle</p> <p><i>Voir la manière de végétaliser le manège</i></p>		
	<p>Le dimanche 22 avril, visite des Jardins-Potagers à vélo</p> <p><i>Possibilité d'un pique-nique "sorti du sac" à midi</i></p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de fermeture de la deuxième porte - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h10 	Didier	S02

PRESENCE DE BVC SUR LE WEB AVEC QUELS OUTILS ?

Constat

BVC est présent sur WEB grâce à un **nom de domaine** mais aussi une page **facebook officielle** qui doivent être revus pour être adaptés aux besoins actuels de l'association, aux besoins et attentes des adhérents, ...

le site est référencé. Abonnement à Jimdo pro (60 euros en 2017)

<https://www.brivevillecyclable.org/>

fournisseur du Domaine

Jimdo GmbH -Stresemannstraße

375-22761 Hamburg-Germany

RAPPELS GENERAUX : ENJEUX d'une présence sur le WEB

Un site internet permet	Un blog permet	Une page facebook officielle
<ul style="list-style-type: none"> • d'Informer largement sur l'action menée ; • d'Attirer de nouveaux sympathisants, adhérents... • d'Être visible sur les moteurs de recherche, lorsque bien optimisé. • De Classer le contenu, le rendre accessible facilement via un menu de navigation 	<ul style="list-style-type: none"> • D'avoir son propre univers, unique et dédié à sa communauté. • De fidéliser ta communauté, en répondant à ses besoins spécifiques. • D'enrichir fréquemment ton public avec du contenu personnalisé. • D'avoir du contenu qui perdure au fil des années. • Être visible sur les moteurs de recherche. <p>Le blog est une sorte de carnet de bord, où il est permis d'adopter un ton plus franc, personnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une vitrine. Une page Facebook fait office de vitrine pour ta plateforme principale ainsi que pour ton contenu. Elle ne remplace en rien la plateforme que tu as créée, elle ne fait que la mettre en valeur. • Un canal de diffusion. Facebook n'est pas un outil de création mais de diffusion de contenu. • Un médium de connexion. Qui permet d'orienter les visiteurs de ta page vers ton site • Un outil de promotion d'une cause qui tient à coeur

A NOTER en ce qui concerne Facebook,

- Toute information a **une durée de vie limitée**. Après un certain temps, l'information n'est plus accessible, plus personne ne la voit.
- Facebook est également difficile à **optimiser** pour un bon référencement sur les moteurs de recherche.
- Tout le monde n'a pas de compte Facebook pour interagir avec ta page officielle.
- Qu'on le veuille ou pas, nous ne sommes pas maitres absolus de notre contenu sur Facebook.
- Un bon début pour ceux qui n'ont pas un gros budget

Il fait bien définir le pourquoi et l'objectif d'une page facebook officielle.

Une page Facebook ne peut pas remplacer un blog ou un site internet, et vice-versa.

Décisions 2018

QUI FAIT QUOI SUR LE DOMAINE

<https://www.brivevillecyclable.org/> ?

1. Qui administre le domaine ?

L'administration du domaine incombe à un administrateur qui peut déléguer l'administration à un « webmaster »

Statuts sur le Web	A Qui ?	Habitations et responsabilités	Année 2018 Décision
Administrateur Et webmaster	Président qui peut déléguer l'administration à un membre de l'association (bureau, CA)	A accès à tout le site, à accès à tout l'éditorial (comme pour un éditeur) mais peut gérer toutes les options du site (changer le thème, le personnaliser, ajouter des extensions, les configurer, intervenir au niveau des menus et des widgets, réglages Doit veiller à conserver des identifiants de connexion en sécurité.	

2. D'autres utilisateurs peuvent-ils être admis sur le domaine
<https://www.brivevillecyclable.org/>?

Statuts d'utilisation	Habilitations et responsabilités	Année 2018 Décision
<p>Editeur</p> <p>« Rédacteur en chef »</p>	<p>il a la main sur tout ce qui concerne l'éditorial. Il peut publier des articles, des pages mais aussi les modifier et les supprimer à sa guise (même si les contenus ont été créés par d'autres utilisateurs).</p> <p>Il peut gérer les catégories et les étiquettes, ce qui va lui permettre d'en ajouter, de les modifier et d'en supprimer en cas de besoin.</p> <p>Il peut gérer intégralement les commentaires. C'est à dire qu'ils peuvent les valider, les modérer et les supprimer.</p>	
<p>Auteur</p> <p>« VIP »</p>	<p>Les auteurs sont des utilisateurs à qui la confiance est accordée pour qu'ils publient de manière régulière des articles comme bon leur semble, sans qu'ils n'aient besoin d'une d'une approbation pour mettre des articles en ligne.</p> <p>Par défaut, les auteurs peuvent aussi envoyer des fichiers. Ils peuvent enrichir leurs contenus avec des images sans problème.</p> <p>Ils peuvent modérer les commentaires qui ont été rédigés sur leurs articles.</p>	
<p>Contributeur</p>	<p>Ils peuvent participer à un site en rédigeant des articles. Toutefois, ils ne contrôlent pas la publication.</p> <p>En effet, une fois qu'un article est rédigé, le contributeur devra le soumettre</p>	

	<p>à la relecture pour qu'un utilisateur avec plus de droits décide (ou non) de le mette en ligne.</p> <p>« Vous pouvez assigner ce rôle à des personnes venant publier occasionnellement comme dans le cas d'un article invité. Cela vous permettra de conserver le contrôle sur votre contenu.</p>	
<p>Abonné</p> <p><i>(souvent un adhérent qui a payé sa cotisation)</i></p>	<p><i>Contrairement à des visiteurs non inscrits, les abonnés peuvent accéder à certaines parties du site</i></p> <p><i>En effet, ils ne peuvent que visualiser le contenu du site. Ils ne pourront pas ajouter, ni modifier de contenu, ni accéder aux réglages ni à quoi que ce soit d'autre</i></p>	
<p>Modérateur</p>	<p>Chargé de modérer les commentaires</p>	

QUI FAIT QUOI SUR UNE PAGE FACEBOOK OFFICIELLE ?

Ce qui est prévu par FACEBOOK

« Il existe six types de rôles différents pour les personnes qui gèrent des Pages. Lorsque vous créez une Page, vous en devenez automatiquement l'administrateur, ce qui signifie que vous êtes la seule personne à pouvoir modifier son apparence et publier en son nom. **Seul un administrateur peut assigner des rôles et modifier ceux d'autres personnes.**

	Administrateur	Éditeur	Modérateur	Annonceur	Analyste	Contributeur en direct
Gérer les rôles et les paramètres de Page	✓					
Modifier la Page et ajouter des applications	✓	✓				
Créer et supprimer des publications au nom de la Page	✓	✓				
Diffuser en direct au nom de la Page depuis un appareil mobile	✓	✓				✓
Envoyer des messages au nom de la Page	✓	✓	✓			
Répondre aux commentaires et aux publications sur la Page, et les supprimer	✓	✓	✓			
Supprimer et exclure des utilisateurs de	✓	✓	✓			

la Page					
Créer des publicités, des promotions ou des publications boostées	✓	✓	✓	✓	
Consulter les insights ¹	✓	✓	✓	✓	✓
Voir qui a publié du contenu au nom de la Page	✓	✓	✓	✓	✓

1. Qui administre la page facebook officielle ?

	Année 2018	
Administrateur(s)		<p>Les administrateurs doivent avoir un compte facebook personnel</p> <p>Ils disposent des identifiants qu'ils conservent en sécurité.</p>

¹ le service analytics de [Facebook](#) qui permet de mesurer la réussite de votre stratégie marketing sur le réseau social via votre Page Facebook. (**les utilisateurs actifs mensuels** : le nombre de fans et de non-fans qui ont interagi avec votre Page ou ses mises à jour au cours des 30 derniers jours.

- **les nouveaux « J'aime »** : le nombre de nouveaux « J'aime » de votre Page pour le jour précédent complet qui a été analysé.
- **les impressions du fil d'actualité** : le nombre de fois que les fans et les non-fans ont vu une mise à jour publiée par votre Page pour le jour précédent complet qui a été analysé.
- **les mentions « J'aime » et les commentaires** : le nombre de « J'aime » et de commentaires sur les mises à jour publiées par votre Page pour le jour précédent complet qui a été analysé.

2. D'autres utilisateurs peuvent-ils alimenter la page officielle ?

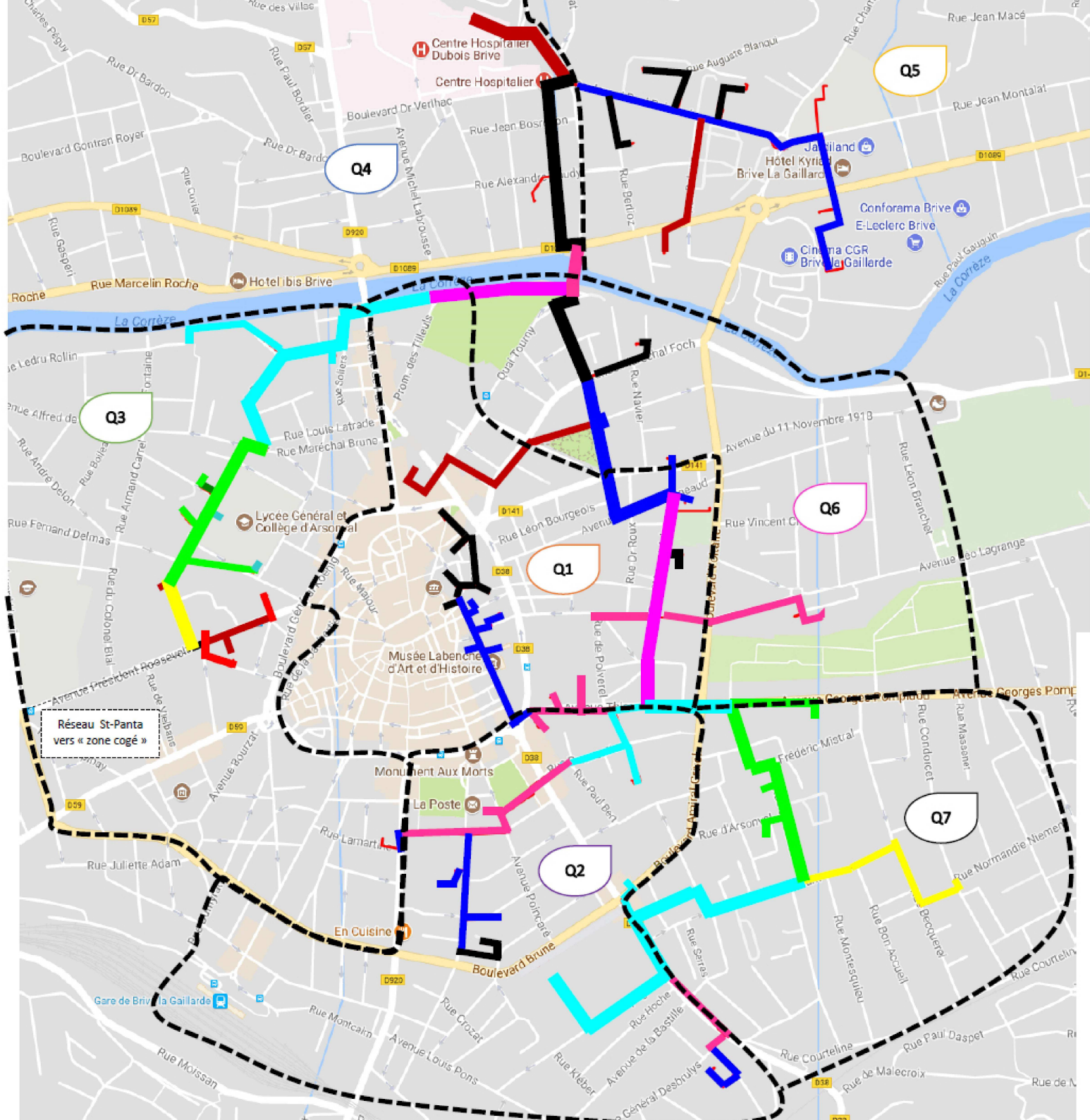
Editeur(s) :

Modérateur(s) :

Annonces :

Analyste :

Contributeur en direct :



Légende :

Février 2018

Mars 2018

Avril 2018

Mai 2018

Juin 2018

Juillet 2018

Août 2018

Septembre 2018

Octobre 2018

Novembre 2018

Les QUARTIERS sont repérés par les pastilles suivantes :

Q...

Les zones en pointillés permettent de repérer les travaux prévus précisément dans chacun des quartiers. Ces zones ne sont pas toujours les périmètres exhaustifs de chacun des quartiers.

DOUBLE SENS CYCLABLE



Le double sens cyclable (rue dont un sens est réservé aux cycles), est un aménagement favorisant le partage de la rue pour tous. La sécurité est augmentée puisque que les cyclistes voient arriver les voitures en face et réciproquement.



Attention ! Les automobilistes doivent rouler lentement et respecter les cyclistes. Quant aux piétons, il est indispensable d'être prudent en regardant à gauche et à droite pour traverser la rue !

Infos : www.lillemetropole.fr



le vélo
sans détour!

Lille Métropole